

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02364

Numéro SIREN : 528 595 507

Nom ou dénomination : SARL JBK GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 12181



SAS " E.S.C 2 "
**Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes**
298, Avenue du Club Hippique
13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04.42.20.06.52 - 04.42.20.02.85
Fax : 04.42.20.06.01
E-mail : cab.smadja@free.fr
Site internet : www.smadja-esc2-expert-comptable.fr

SARL JBK GESTION

**760 Vallon des Lauriers
Le Chêne Vert**

13100 AIX-EN-PROVENCE

BILAN DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

certifié conforme



Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000 Euros
Présidente : Sophie SMADJA
R.C.S. AIX-EN-PROVENCE : 383 402 203
SIRET : 383 402 203 00012
APE : 6920Z



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
REGION MARSEILLE PACA

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES D'AIX-BASTIA
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

- ATTESTATION
- DECLARATIONS 2065 à 2065 Bis
- FEUILLETS 2050 à 2059-G
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



SAS " E.S.C 2 "

**Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes**

298, Avenue du Club Hippique

13090 AIX EN PROVENCE

Tél. : 04.42.20.06.52 - 04.42.20.02.85

Fax : 04.42.20.06.01

E-mail : cab.smadja@free.fr

Site internet : www.smadja-esc2-expert-comptable.fr

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une **mission de présentation des comptes annuels de la SARL JBK GESTION** relatifs à l'exercice du **01/01/2022 au 31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan :** **2 094 453 Euros**
- **Chiffre d'affaires HT :** **0 Euros**
- **Résultat net comptable :** **50 642 Euros**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Aix en Provence,
Le 30 Mai 2023

Madame Sophie SMADJA
Expert-Comptable



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SIRET 5 2 3 5 9 5 5 0 7 0 0 0 1 3			Mét: cab.smadjaffree.fr		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Activités des sociétés holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		29 974	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		42 570	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C+2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:					
SAGE ESC2 295 Avenue du Club Hippique 13000 AIX EN PROVENCE Tél: 04.42.21.06.58 Tél:					
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné Date: 30/05/2023 Lieu: AIX-EN-PROVENCE					
Qualité et nom du signataire GERANT KARCUBY JEAN MARC					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné Signature:					
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire:					

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ¹⁾ payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
			e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ³⁾			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁵⁾	Total (a à h)		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(A)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(B)	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Designation de l'entreprise <u>JBK GESTION SARL</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>752 Vallon des Lauriers Le Chêne Vert 13100 AIX-EN-PROVENCE</u>											
SIRET <u>52359550700013</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>											
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>											
ACTIF											
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3											
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	1 350	030	1 350					
	Immobilisations financières * (1)		040	1 479 374	042		1 479 374				
Total I (5)			044	1 431 224	048	1 350	1 479 374				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres * (3)	072	614 211	074		614 211				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	52	086		52				
	Charges constatées d'avance *		092	316	094		316				
Total II			096	614 579	098		614 579				
Total général (I + II)			110	2 095 803	112	1 350	2 094 453				
PASSIF											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	20 000			
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126	2 000			
	Réserves réglementées *						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)						131	1 132			
	Report à nouveau						134	335 321			
	Résultat de l'exercice						136	50 642			
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I			142			408 464				
Provisions pour risques et charges			Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	738 059			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	3 372			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	934 557			
	Produits constatés d'avance			174							
Total III			176			1 665 990					
Total général (I + II + III)			180			2 094 453					
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	639 829					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	331 350					
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											

2024

• The application of a treatment to the subject must be clearly defined.

DGFIP N°2033-B-SD 2023

Extension

[illegible]

Neant ☐

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(10 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
-----	----------------------------------	--

Années 1985	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	1		2		3		4		Court terme *		Long terme			
									5		19 % 6	15 % ou 12,8 % 7	0 % 8	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578		580		582		584		586		587		589	
		Plus values taxables à 19 % 11			579		Regularisations	590		583		591		595
TOTAL								596		585		597		599

IMAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 258 bis JA, 210 F et 268, du Code de l'enregistrement, sous réserve que le cédant ne soit pas un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 602 après
Vote du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Designation de l'entreprise JBK GESTION SARL										Néant ☒																																																																																																																																																																																				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																																																																														
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																																																																																						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																																																																																						
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																																																																																						
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																																																																																						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																																																																																						
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																																																																																						
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																																																																																						
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																																																																																						
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="8">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>681</td> <td></td> <td>683</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td colspan="8"></td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td colspan="8"> <table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									Dotations		Reprises										Fonds commercial	681		683										Autres immobilisations incorporelles	700		705										Terrains	710		715										Constructions	720		725										Inst. techniques mat. et outillage	730		735										Inst. générales, agencements amén. div.	740		745										Matériel de transport	750		755										Autres immobilisations corporelles	760		765										TOTAL		770		775														<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>								1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		2			3			4			5			6			7			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																																																																										
	Dotations		Reprises																																																																																																																																																																																											
Fonds commercial	681		683																																																																																																																																																																																											
Autres immobilisations incorporelles	700		705																																																																																																																																																																																											
Terrains	710		715																																																																																																																																																																																											
Constructions	720		725																																																																																																																																																																																											
Inst. techniques mat. et outillage	730		735																																																																																																																																																																																											
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745																																																																																																																																																																																											
Matériel de transport	750		755																																																																																																																																																																																											
Autres immobilisations corporelles	760		765																																																																																																																																																																																											
TOTAL		770		775																																																																																																																																																																																										
					<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>								1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		2			3			4			5			6			7			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																																																										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																																																																																													
2																																																																																																																																																																																														
3																																																																																																																																																																																														
4																																																																																																																																																																																														
5																																																																																																																																																																																														
6																																																																																																																																																																																														
7																																																																																																																																																																																														
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																																																																																												
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																																																																																																																														
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982																																																																																																																																																																																										
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis																																																																																																																																																																																										
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter																																																																																																																																																																																										
Déficits imputés				983																																																																																																																																																																																										
Déficits reportables				984																																																																																																																																																																																										
Déficits de l'exercice				960																																																																																																																																																																																										
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																																																																																																																										
III DIVERS																																																																																																																																																																																														
Primes et cotisations complémentaires facultatives										351																																																																																																																																																																																				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 134 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										323																																																																																																																																																																																				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327																																																																																																																																																																																				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380																																																																																																																																																																																				
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326																																																																																																																																																																																				
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																																																																																				
Montant de la TVA collectée										374																																																																																																																																																																																				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378																																																																																																																																																																																				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										390																																																																																																																																																																																				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 236 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																																																																																				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										407																																																																																																																																																																																				

SAGE Expert-comptable Janvier 2023 : État préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D de pose au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT SD

⑤

Désignation de l'entreprise: JPK GESTION SARL		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31/12/2022

SIREN

523595507

Dénomination de l'entreprise

JBK GESTION SARL

Adresse (voie)

760 Vallon des Lauriers Le Chêne Vert

Code postal

13100

Ville

AIX-EN-PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique	KARLUEY	Prénom(s)	Benoît
Nom marital		% de détention	46,00	Nb de parts ou actions	920
Naissance:	Date	N° Département	13	Commune	AIX-EN-PROVENCE
Pays					
Adresse :	N°	Voie	RUE DU TERRASSE		
Code Postal	13010	Commune	PARIS	Pays	FRANCE

Titre (2)	M	Nom patronymique	KARLUEY	Prénom(s)	Jonathan
Nom marital		% de détention	46,00	Nb de parts ou actions	920
Naissance:	Date	N° Département	13	Commune	AIX-EN-PROVENCE
Pays					
Adresse :	N°	Voie	RUE DU CHEMIN VERT		
Code Postal	75011	Commune	PARIS	Pays	FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ (1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122022

SIREN

5 2 3 5 9 5 5 0 7

Dénomination de l'entreprise

JBX GESTION SARL

Adresse (voie)

763 Vallon des Lauriers Le Chêne Vert

Code postal

13100

Ville

AIX-EN-PROVENCE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

11

Forme juridique SARL Dénomination CAP INVEST 9

N° SIREN (si société établie en France) 531159783 % de détention 24,95

Adresse : N° 25 Voie Boulevard des Tilleuls

Code Postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SCI DU CAP

N° SIREN (si société établie en France) 531029270 % de détention 24,95

Adresse : N° 25 Voie Boulevard des Tilleuls

Code Postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CDC IMMO

N° SIREN (si société établie en France) 952725266 % de détention 33,33

Adresse : N° 2 Voie RUE PIERRE EYDIN

Code Postal 13260 Commune CASSIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 5 PAPASSAUDI

N° SIREN (si société établie en France) 751309964 % de détention 31,00

Adresse : N° 117 Voie TRAVERSE DE LA MONTRE

Code Postal 13011 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination ORION INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 303490365 % de détention 33,33

Adresse : N° 25 Voie Boulevard des Tilleuls

Code Postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination VELA INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 333332039 % de détention 33,33

Adresse : N° 25 Voie Boulevard des Tilleuls

Code Postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CHENE VERT 1

N° SIREN (si société établie en France) 393170337 % de détention 99,00

Adresse : N° 760 Voie Vallon des Lauriers - Le Chêne Vert

Code Postal 13100 Commune AIX-EN-PROVENCE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination CAP SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 811903467 % de détention 33,33

Adresse : N° Voie Place Georges Clémenceau

Code Postal 13260 Commune CASSIS Pays FRANCE

SAGE Experts-Comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N°2033-G-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension 1

JBK GESTION SARL

Forme juridique	SARL	Dénomination	LA CIOTAT SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	849329193	% de détention	33,33
Adresse : N°	1	Voie	AVENUE DES DARDANELLES
Code Postal	13250	Commune	CASSIS
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	YOUJGE
N° SIREN (si société établie en France)	312653640	% de détention	
Adresse : N°	14	Voie	PLACE MARIE JEANNE BASSOT
Code Postal	92300	Commune	LEVALLOIS PERRET
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	CASSITEL IMMO
N° SIREN (si société établie en France)	391650046	% de détention	
Adresse : N°	252	Voie	QUAI FRANCOIS MITTERRAND
Code Postal	13500	Commune	LA CIOTAT
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2023	Détermination du résultat net de cession, de sous-concession ou de concession de brevets et d'actifs incorporés assimilés imposable à taux réduit	2468	-
(à souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du C.II)			
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %			
1	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	2	Dénomination
3	Date de premier exercice de liquidation	4	Résultat net définitive restant à reporter au titre de l'exercice précédent
5	Résultat net de l'exercice	6	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice
7	Résultat net imposable à taux réduit	7b	imposé à 10 % 7b
Total			
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement			
Date de l'agrement		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément	
Total			

(2023)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

JER GESTION SARL

[illegible]**SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.**

(2023)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

JBR GESTION SARL

[illegible]

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 350	1 350				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	281 828		281 828	13,46	281 928	13,99
Créances rattachées à des participations	1 198 046		1 198 046	57,20	1 119 289	55,56
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 481 224	1 350	1 479 874	70,56	1 401 217	69,55
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	919		919	0,04		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	613 292		613 292	29,28	613 292	30,44
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	52		52	0,00		
Charges constatées d'avance	316		316	0,02	120	0,01
TOTAL (II)	614 579		614 579	29,34	613 413	30,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 095 803	1 350	2 094 453	100,00	2 014 629	100,00

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	0,95	20 000	0,99
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 000	0,10	2 000	0,10
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	335 821	16,03	323 528	16,06
Résultat de l'exercice	50 642	2,42	12 294	0,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	408 464	19,50	357 821	17,76
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	738 059	35,24	834 720	41,43
. Découverts, concours bancaires			295	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			12 682	0,63
. Associés	934 557	44,32	785 342	38,98
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 373	0,16	3 150	0,16
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices			10 619	0,53
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 000	0,48	10 000	0,50
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 685 990	80,50	1 656 808	82,24
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 094 453	100,00	2 014 629	100,00

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services					10 313	100,00	-10 313	-100,00		
Chiffres d'Affaires Nets					10 313	100,00	-10 313	-100,00		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)					10 313	100,00	-10 313	-100,00		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			17 883		18 003	174,57	-120	-0,56		
Impôts, taxes et versements assimilés										
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			0							
Total des charges d'exploitation (II)			17 883		18 003	174,57	-120	-0,56		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-17 883		-7 690	-74,56	-10 193	-132,54		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			144 909		133 742	N/S	11 167	9,35		
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			144 909		133 742	N/S	11 167	9,35		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			62 516		98 971	959,67	-36 455	-36,82		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			62 516		98 971	959,67	-36 455	-36,82		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			82 394		34 772	337,17	47 622	136,96		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			64 511		27 082	262,60	37 429	138,21		

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII) Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) Total des Produits (I+III+V+VII) Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) RÉSULTAT NET <i>Bénéfice</i>	 			

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 350	1 350				
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	1 350		1 350	0,06	1 350	0,07
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		1 350	-1 350	-0,05	-1 350	-0,06
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	281 828		281 828	13,46	281 928	13,39
261001 Titres de part SARL CAP INVEST 8	499		499	0,02	499	0,02
261002 Titres de participations SCI DU CAP	499		499	0,02	499	0,02
261005 Titres de participations 5 PAPASSAUDI SC	310		310	0,01	310	0,02
261006 Titres de participations ORION INVEST	400		400	0,02	400	0,02
261007 Titres de participations CV1 SCI	230 000		230 000	10,38	230 000	11,42
261010 Titres de participations SARL CAP SERVIC	400		400	0,02	400	0,02
261012 Titres de participation SARL VELA INVEST	700		700	0,33	700	0,33
261014 Titres de Participation SCI CDC IMMO	500		500	0,02	500	0,02
261015 Titres participation CFG INVEST SAS					100	0,00
261016 Titres participation JBK IMMO SAS	120		120	0,01	120	0,01
261018 Titres de participations LEAD'IN	48 000		48 000	2,29	48 000	2,38
261019 Titres de participation SARL LA CIOTAT S	400		400	0,02	400	0,02
Créances rattachées à des participations	1 198 046		1 198 046	57,20	1 119 289	55,56
267001 Créances ratt. aux titres CAP INVES	172 559		172 559	8,24	172 559	8,57
267002 Créances ratt. aux titres SCI CAP	207 589		207 589	9,91	208 503	10,35
267005 Créances ratt. aux titres 5 PAPASSA	180 354		180 354	8,61	135 530	6,73
267006 Créances ratt. aux titres ORION INV	5 000		5 000	0,24	5 000	0,25
267007 Créances ratt. aux titres CV 1	6 046		6 046	0,29		
267011 créances ratt. à des part VELA INVE	180 000		180 000	8,59	100 000	4,96
267014 Créances rattachées titres CDC IMMOB SCI	74 290		74 290	3,55	123 077	6,11
267015 Créances ratt à titres CFG INVEST SAS					200 000	9,93
267016 Créances ratt à titres JBK IMMO	201 100		201 100	9,60	620	0,03
267017 Créances Participation CASSITEL IMMO SCI	171 108		171 108	8,17	174 000	8,64
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 481 224	1 350	1 479 874	70,66	1 401 217	69,55
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	919		919	0,04		
444000 Etat - IS	919		919	0,04		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	613 292		613 292	29,28	613 292	30,44
467201 SCI AIX IMMOBILIER INVESTISSEMENT	6 500		6 500	0,31	6 500	0,32
467202 SCI LA GAVOTTE - compte courant	462 504		462 504	22,38	462 504	22,96
467203 SCI CV2 - Compte courant	124 288		124 288	5,33	124 288	5,17
467204 SAUVAT CYRILLE CESSION PARTS ATMOS	20 000		20 000	0,95	20 000	0,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	52		52	0,00		
512100 Caisse d'Epargne	52		52	0,00		
Charges constatées d'avance	316		316	0,02	120	0,01
486000 Charges constatées d'avance	316		316	0,02	120	0,01
TOTAL (II)	614 579		614 579	29,34	613 413	30,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 095 803	1 350	2 094 453	100,00	2 014 629	100,00

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	0,95	20 000	0,99
101300 Capital souscrit appelé versé	20 000	0,95	20 000	0,99
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 000	0,10	2 000	0,10
106100 Réserve légale	2 000	0,10	2 000	0,10
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	335 821	16,03	323 528	16,06
110000 Report à Nouveau Crédeur	345 942	16,52	333 649	16,56
119000 Report à Nouveau Débitur	-10 121	-0,47	-10 121	-0,49
Résultat de l'exercice	50 642	2,42	12 294	0,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	408 464	19,50	357 821	17,75
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	738 059	35,24	834 720	41,43
164100 Emprunt C.E. 1 316 550 Euros	737 650	35,22	834 257	41,41
168840 Int courus/Emprunt établis. de crédit	410	0,02	463	0,02
. Découverts, concours bancaires			295	0,01
512100 Caisse d'Epargne			295	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			12 682	0,63
174007 Dettes rattachées aux partic. - SCI CV1			12 682	0,63
. Associés	934 557	44,62	785 342	38,98
455101 Compte Courant KAROUBY Jean-Marc	902 257	43,08	713 042	35,39
455102 Compte Courant KAROUBY Danielle	32 300	1,54	32 300	1,60
455104 Compte Courant KAROUBY Benjamin			40 000	1,99
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 373	0,16	3 150	0,16
401000 Fournisseurs	193	0,01		
408100 Fournisseurs - Factures non parvenues	3 180	0,15	3 150	0,16
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices			10 619	0,53
444000 Etat - IS			10 619	0,53

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		10 000	0,48	10 000	0,50
467190 BENITA Laurent		10 000	0,48	10 000	0,50
Instruments financiers à terme					
Produits constatés d'avance					
TOTAL(IV)		1 685 990	80,50	1 656 808	82,24
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)		2 094 453	100,00	2 014 629	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services					10 313	100,00	-10 313	-100,00
706000 Prestations de services					10 313	100,00	-10 313	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets					10 313	100,00	-10 313	-100,00

Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)		10 313	100,00	-10 313	-100,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes	17 883	18 003	174,57	-120	-0,66
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	149	105	1,02	44	41,90
613000 LOCATIONS	8 625	8 400	81,45	225	2,58
616000 PRIMES D'ASSURANCES	623	685	8,64	-62	-9,04
618100 Documentation générale	239	387	3,75	-148	-38,23
622600 Honoraires	3 799	3 757	36,43	42	1,12
622700 Frais d'actes et contentieux		200	1,94	-200	-100,00
625100 Voyages et déplacements	2 773	2 316	22,45	457	19,73
626000 Frais postaux et télécommunications	1 182	1 671	16,20	-489	-29,25
627000 Services bancaires et assimilés	492	492	4,67	10	2,07
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges	0				
Total des charges d'exploitation (II)	17 883	18 003	174,57	-120	-0,66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-17 883	-7 690	-74,56	-10 193	-132,54
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations	144 909	133 742	N/S	11 167	8,35
761100 REVENUS TITRES DE PARTICIPATION	144 909	133 742	N/S	11 167	8,35
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)	144 909	133 742	N/S	11 167	8,35
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées	62 516	98 971	959,67	-36 455	-36,82

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%	
661150 Intérêts emprunts et dettes assimilées	9 923	10 725	103,99	-802	-7,47
664000 Pertes sur créances/participations	52 593	88 246	955,38	-35 653	-40,39
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (VI)	62 516	98 971	959,67	-36 455	-36,82
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	82 394	34 772	337,17	47 622	136,96
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	64 511	27 082	262,60	37 429	138,21
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	13 869	14 788	143,39	-919	-6,20
695000 Impôts sur les bénéfices	13 869	14 788	143,39	-919	-6,20
Total des Produits (I+III+V+VII)	144 909	144 055	N/S	854	0,59
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 267	131 761	N/S	-37 494	-28,45
RÉSULTAT NET	50 642	12 294	119,21	38 348	311,92
	Bénéfice	Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 094 453,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 50 642,25 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 481 224

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 350			1 350
Immobilisations financières	1 401 217	331 350	252 693	1 479 874
TOTAL	1 402 567	331 350	252 693	1 481 224

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 350

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 350			1 350
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 350			1 350

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	1 350	1 350	0	3 ans
TOTAL	1 350	1 350	0	

3.2 - Etat des créances = 1 812 573

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 198 046		1 198 046
Actif circulant & charges d'avance	614 527	614 527	
TOTAL	1 812 573	614 527	1 198 046

3.3 - Charges constatées d'avance = 316

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 20 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2000	10,00	20 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2000	10,00	20 000

4.2 - Etat des dettes = 1 685 990

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	738 059	98 230	403 721	236 108
Dettes financières diverses	934 557	934 557		
Fournisseurs	3 373	3 373		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 000	10 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 685 990	1 046 160	403 721	236 108

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 316

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	316
TOTAL	316

8.2 - Charges à payer = 3 590

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	410
Int courus/emprunt établis. de crédit(168840)	410
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 180
Fournisseurs - factures non parvenues(408100)	3 180
TOTAL	3 590

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
b) Nombre d'actions émises	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes		10 313			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	64 511	27 082	130 113	147 576	37 927
c) Impôt sur les bénéfices	13 869	14 788	363	17 295	39 831
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	50 642	12 294	129 750	130 281	-1 904
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	50 642	12 294	129 750	130 281	-2 221
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	25	6	65	65	-1
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	25	6	65	65	-1
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

SARL JBK GESTION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 Euros**

Le chêne Vert
760 Vallon des Lauriers
13100 AIX-EN-PROVENCE

R.C.S AIX-EN-PROVENCE: B 528 595 507

***PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023***



SARL JBK GESTION
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 20 000,00 Euros

Siège social :
760 Vallon des Lauriers
Le Chêne Vert
13100 AIX-EN-PROVENCE

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE : B 528 595 507

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023,
à 15h30,

Les associés de la société **JBK GESTION SARL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Jean Marc KAROUBY, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,**
- **Quitus à la gérance,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats,**
- **Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**
- **Approbation de ces conventions,**
- **Questions diverses.**

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 50 642,25 Euros.**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.



Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 50 642,25 Euros**.

A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **335 821,43 Euros**.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **386 463,68 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **386 463,68 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 386 463,68 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Résolution n° 4

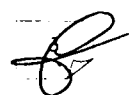
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

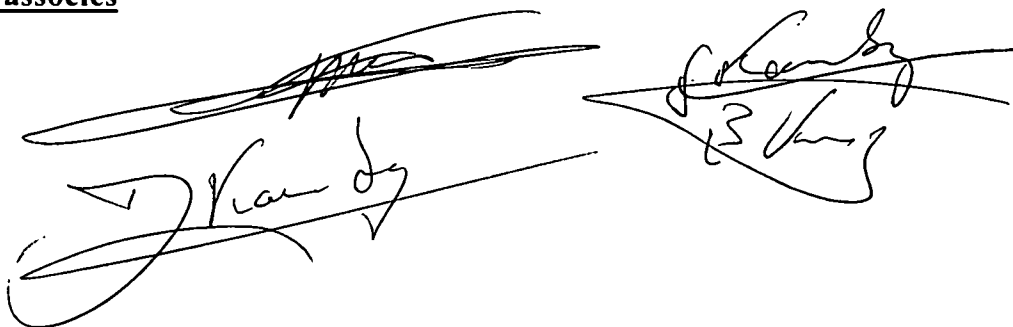
CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Les associés

The image shows three handwritten signatures. On the left, there is a signature that appears to be 'J. Kian' with a large, sweeping flourish underneath. To its right, there are two more signatures, one above the other, both with horizontal lines drawn through them. The top signature is more legible and appears to be 'J. Kian' as well, while the bottom one is more stylized.

SARL JBK GESTION
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 20 000,00 Euros

Siège social :
760 Vallon des Lauriers
Le Chêne Vert
13100 AIX-EN-PROVENCE

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE : B 528 595 507

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

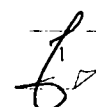
ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **0** Euros contre **10 312,50** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **17 882,74** Euros pour l'exercice, contre **18 002,57** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :



- Les autres achats et charges externes ressortent à **17 882,69** Euros au 31/12/2022 contre **18 002,57** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2022 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **82 393,99** Euros, contre **34 771,70** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2022, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **50 642,25** Euros contre un bénéfice de **12 293,63** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé à ce sujet.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de l'exercice écoulé, les sociétés dans lesquelles nous détenons des participations nous ont permis de dégager un résultat positif.

Nous espérons que nos filiales ne seront pas trop impactées par la crise actuelle.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Nos filiales ont pour activités principales :

- Location de biens immobiliers
- Hôtellerie - Restauration
- Travaux de maçonnerie générale – étanchéité
- Entretien, maintenance, ménage, service, jardinage, gardiennage
- Holding

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris les participations suivantes :

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

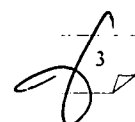
Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **1 481 223,94** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **1 349,90** Euros, soit un montant net de **1 479 874,04** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **1 401 216,64** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **614 263,50** Euros, contre **613 292,39** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **408 463,68** Euros, contre **357 821,43** Euros pour l'exercice antérieur.



- Les emprunts et dettes ressortent à **1 685 989,76** Euros contre **1 656 807,84** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **0** Euros au 31/12/2022, contre **10 312,50** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-17 882,74** Euros, contre **-7 690,07** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2022** fait ressortir un **bénéfice** de **50 642,25** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **335 821,43** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **386 463,68** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **386 463,68** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à AIX-EN-PROVENCE

Le 31/05/2023

La gérance

